



# État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement

JUIN 2024

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada établit une vision à long terme qui met l'accent sur l'amélioration des résultats en matière de logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins.

Lancée en 2017, la SNL est actuellement un plan de plus de 115 milliards de dollars sur plus de 10 ans visant à offrir un chez-soi à un plus grand nombre de personnes au Canada.

La SNL est composée d'initiatives et de programmes de logement complémentaires conçus pour répondre aux besoins dans tout le continuum du logement, en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables au Canada.

L'état d'avancement des programmes et des initiatives de la Stratégie est mis à jour chaque trimestre, ou selon l'information disponible.

S'appuyant sur les réalisations de la SNL, le gouvernement du Canada a présenté le document *Résoudre la crise du logement : Plan du Canada sur le logement*<sup>i</sup> en avril 2024. Le Plan du Canada sur le logement est ambitieux et vise à s'attaquer aux défis actuels les plus urgents dans notre système de logement. Il permettra d'élargir et d'intensifier les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour construire davantage de logements, faciliter la location ou l'achat d'une habitation et aider les personnes au pays qui n'ont pas les moyens de se loger.

<sup>i</sup> <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/housing-plan-logement-fra.html>

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :

1-800-668-2642  
[centrecontact@schl.ca](mailto:centrecontact@schl.ca)

700, chemin de Montréal,  
Ottawa (Ontario) K1A 0P7



Canada



## Initiatives du gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

### Faits saillants :

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a engagé 33,19 milliards de dollars dans le cadre des initiatives fédérales de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), depuis son lancement, pour soutenir :

- la création et la réparation de 302 850 logements (construction de 135 422 logements et réparation de 167 428 logements)<sup>1</sup>;
  - les 279 654 logements qui sont en construction ou qui ont été réparés ou achevés;
- l'offre continue de 43 758 logements communautaires (phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire) dont les accords d'exploitation sont arrivés à échéance, y compris un soutien direct pour 9 921 logements communautaires pour ménages à faible revenu.

<sup>1</sup> Certains logements peuvent être comptabilisés deux fois lorsque les ensembles résidentiels reçoivent du financement dans le cadre de plusieurs initiatives de la SNL.

### Accroître l'offre de logements et moderniser les logements existants

Initiative	Date de lancement	Financement annoncé	Cible	Progrès à ce jour
<b>Fonds pour le logement abordable (FLA)</b> <sup>i</sup>	2 mai 2018	14,6 milliards de dollars sur 11 ans, de 2018-2019 à 2028-2029	Création de 60 000 logements neufs et réparation ou rénovation de 170 000 logements .	<p>La SCHL s'est engagée à investir 9,40 milliards de dollars pour soutenir la création de 37 033 logements (23 729 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché) et la réparation ou le renouvellement de 165 828 logements (130 571 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché).</p> <p>Ce montant de 9,40 milliards de dollars inclut 5,68 milliards de dollars en prêts et 3,72 milliards de dollars en contributions ou prêts-subventions.</p> <p>Selon les données recueillies au moment de la demande, le loyer mensuel moyen des logements neufs dont le loyer est inférieur à 80 % du loyer médian du marché devrait être de 706 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de 28 240 \$ par année.</p> <p>De même, le loyer moyen des logements réparés dont le loyer est inférieur à 80 % du loyer médian du marché devrait être de 817 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de 32 686 \$ par année.</p>

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-pour-le-logement-abordable>

				<p><b>Logements neufs</b></p> <p>Des 37 033 logements neufs, 6 543 font l'objet d'engagements conditionnels et 30 490 font l'objet d'engagements financiers, dont 14 243 sont en construction et 16 247 sont achevés. Parmi ces engagements, on compte ceux visant à offrir 1 476 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, 8 379 logements pour les personnes âgées et 890 logements pour les personnes ayant une déficience développementale.</p> <p>La SCHL s'est engagée à financer la création de 6 372 logements accessibles au total et de 164 ensembles de logements de conception universelle complète. Le pourcentage moyen de logements accessibles par ensemble est de 25,5 % pour tous les projets de construction résidentielle.</p> <p><b>Logements réparés ou renouvelés</b></p> <p>Des 165 828 logements réparés, 4 748 font l'objet d'engagements conditionnels et 161 080 font l'objet d'engagements financiers, dont 113 599 sont en construction et 47 481 ont été réparés ou renouvelés.</p> <p>Ces engagements comprennent la réparation et le renouvellement de 340 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe et 41 331 logements pour les personnes âgées.</p>
<p><b><u>Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA)</u></b><sup>i</sup></p>	<p>20 avril 2017</p>	<p>54,9 milliards de dollars sur 15 ans, de 2017-2018 à 2031-2032</p>	<p>Construction de plus de 131 000 logements locatifs partout au Canada.</p>	<p>La SCHL s'est engagée à investir 19,23 milliards de dollars en prêts pour soutenir la création de 51 019 logements.</p> <p>Parmi ces 51 019 logements, 13 795 font l'objet d'engagements conditionnels, 1 512 font l'objet d'engagements financiers, 23 029 sont en construction et 12 683 sont achevés.</p> <p>En date du 30 juin 2024, des fonds avaient été engagés au titre du PPCA pour soutenir la création de 8 960 logements accessibles au total. Le pourcentage moyen de logements accessibles par ensemble est de 27 % pour tous les projets de construction résidentielle.</p>

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-prets-pour-la-construction-dappartements>

				<p>Selon les données recueillies au moment de la demande, le loyer mensuel moyen des logements neufs qui sont abordables pour les familles à revenu médian devrait être de 1 452 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de 58 074 \$ par année.</p>
<p><b><u>Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)</u></b><sup>i</sup></p>	<p>27 octobre 2020</p>	<p>4 milliards de dollars sur 4 ans, de 2020-2021 à 2023-2024</p>	<p>Création de plus de 12 000 logements abordables</p>	<p>La SCHL s'est engagée à investir 3,83 milliards de dollars pour soutenir la création de 15 896 logements abordables, dont 6 568 logements sont achevés, 7 659 sont en construction et 1 669 font l'objet d'un engagement financier.</p> <p>Parmi les logements faisant l'objet d'un engagement, 6 242 sont destinés aux Autochtones, 3 568, aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver et 2 247, aux personnes âgées.</p>
<p><b><u>Fonds d'innovation pour le logement abordable (FILA)</u></b><sup>ii</sup></p>	<p>30 septembre 2016 (phase 1)</p>	<p>208,3 millions de dollars sur 5 ans, de 2016-2017 à 2020-2021</p>	<p>Création de 4 000 logements de prix inférieurs aux prix du marché en adoptant des approches commerciales et des techniques de construction innovatrices.</p>	<p>Phase 1 : 205,27 millions de dollars engagés pour soutenir la création de 18 220 logements, dont 15 512 respecteront les critères d'abordabilité du programme.</p> <p>13 705 logements font l'objet d'engagements financiers, et 4 515 sont actuellement en construction ou achevés.</p>
	<p>30 août 2022 (phase 2)</p>	<p>407,2 millions de dollars sur 6 ans, de 2022-2023 à 2027-2028</p>	<p>Au moins 10 800 logements créés.</p>	<p>Phase 2 : 219,2 millions de dollars engagés pour soutenir la création de 10 908 logements, dont 5 407 respecteront les critères d'abordabilité du programme.</p>

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-pour-la-creation-rapide-de-logements>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-d-innovation-pour-le-logement-abordable>

<p><b><u>Initiative des terrains fédéraux (ITF)</u></b><sup>i</sup></p>	<p>11 février 2019</p>	<p>318,9 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028</p>	<p>Création de 5 500 logements grâce au transfert à coût faible ou nul de terrains et immeubles fédéraux excédentaires à des fournisseurs de logements.</p>	<p>La SCHL s'est engagée à investir 120,44 millions de dollars pour soutenir la création de 3 702 logements (1 551 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché) et la réparation ou le renouvellement de 244 logements (146 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché)<sup>1</sup>.</p> <p>Parmi ces 3 702 nouveaux logements, 797 font l'objet d'engagements conditionnels et 2 905 sont en construction ou achevés.</p> <p>Parmi les 244 logements réparés ou renouvelés, tous sont en construction ou achevés.</p> <p>La SCHL s'est engagée à financer la création ou la réparation de 970 logements accessibles au total et de 5 ensembles de logements de conception universelle complète. Le pourcentage moyen de logements accessibles par ensemble est de 26 % pour tous les projets.</p>
<p><b><u>Programme de développement de coopératives d'habitation (PDCH)</u></b><sup>ii</sup></p>	<p>6 juin 2024</p>	<p>1,5 milliard de dollars sur 7 ans, de 2024-2025 à 2030-2031</p>	<p>Création de jusqu'à 3 200 logements coopératifs</p>	<p>Le PDCH a été lancé le 6 juin 2024. La première période de présentation des demandes a commencé le 15 juillet et se terminera le 15 septembre 2024.</p>

<sup>1</sup> Le rapport a été mis à jour pour désagréger les logements neufs des logements réparés ou renouvelés. Les rapports précédents comptabilisaient tous les logements de l'ITF comme des logements neufs.

*En date du 30 juin 2024*

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-des-terrains-fédéraux>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-développement-de-coopératives-d'habitation>

## Répartition régionale des initiatives fédérales de la SNL axées sur l'offre

La répartition comprend les derniers résultats du Fonds d'innovation pour le logement abordable<sup>i</sup>, du Programme de prêts pour la construction d'appartements<sup>ii</sup>, du Fonds pour le logement abordable<sup>iii</sup>, de l'Initiative des terrains fédéraux<sup>iv</sup> et de l'Initiative pour la création rapide de logements<sup>v</sup>. Elle comprend des engagements de prêts et des contributions pour les logements neufs et réparés.

Ces programmes sont fondés sur les demandes, et le financement est accordé en priorité aux demandes présentées par des organismes sans but lucratif, des coopératives, des municipalités, des provinces et des communautés autochtones.

Dans le cadre de ces cinq programmes fédéraux de la SNL axés sur l'offre de logements, la SCHL s'est engagée à verser 33,00 milliards de dollars pour la construction et la réparation de logements partout au Canada.

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires	Total <sup>1</sup>
<b>Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 1</b>							
<b>Financement (M\$)</b>	s. o.	57 \$	28 \$	9 \$	62 \$	3 \$	<b>205 \$</b>
<b>Nouveaux logements/lits</b>	s. o.	4 661	4 398	431	2 946	8	<b>18 220</b>
<b>Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 2</b>							
<b>Financement pour la création de logements (M\$)</b>	5 \$	29 \$	137 \$	20 \$	s. o.	8 \$	<b>199 \$</b>
<b>Nouveaux logements/lits</b>	100	1 304	7 700	347	s. o.	101	<b>9 552</b>
<b>Financement pour la réparation (M\$)</b>	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	<b>21 \$</b>
<b>Logements/lits réparés</b>	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	<b>1 356</b>
<b>Initiative des terrains fédéraux</b>							
<b>Financement pour la création de logements (M\$)</b>	4 \$	s. o.	47 \$	10 \$	48 \$	s. o.	<b>108 \$</b>
<b>Nouveaux logements/lits</b>	115	s. o.	2 166	463	958	s. o.	<b>3 702</b>

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-dinnovation-pour-le-logement-abordable>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-prets-pour-la-construction-dappartements>

<sup>iii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-pour-le-logement-abordable>

<sup>iv</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-des-terrains-federaux>

<sup>v</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-pour-la-creation-rapide-de-logements>

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

<b>Financement pour la réparation (M\$)</b>	7 \$	1 \$	1 \$	s. o.	s. o.	3 \$	<b>12 \$</b>
<b>Logements/lits réparés</b>	184	12	12	s. o.	s. o.	36	<b>244</b>
<b>Fonds pour le logement abordable</b>							
<b>Financement pour la création de logements (M\$)</b>	379 \$	498 \$	2 513 \$	981 \$	1 841 \$	303 \$	<b>6 576 \$</b>
<b>Nouveaux logements/lits</b>	2 276	4 918	11 879	5 311	10 737	996	<b>37 033</b>
<b>Financement pour la réparation (M\$)</b>	68 \$	143 \$	2 241 \$	198 \$	147 \$	28 \$	<b>2 826 \$</b>
<b>Logements/lits réparés</b>	5 015	9 461	125 289	14 027	11 155	881	<b>165 828</b>
<b>Initiative pour la création rapide de logements</b>							
<b>Financement (M\$)</b>	209 \$	882 \$	1 365 \$	642 \$	555 \$	179 \$	<b>3 831 \$</b>
<b>Nouveaux logements/lits</b>	1 196	4 997	4 259	3 027	1 780	637	<b>15 896</b>
<b>Programme de prêts pour la construction d'appartements</b>							
<b>Financement (M\$)</b>	718 \$	3 269 \$	8 443 \$	550 \$	6 224 \$	22 \$	<b>19 226 \$</b>
<b>Logements/lits</b>	2 255	10 036	22 078	2 320	14 243	87	<b>51 019</b>

<sup>1</sup> Les totaux pour le Fonds pour le logement abordable et le Fonds d'innovation pour le logement abordable sont supérieurs à la répartition régionale qui, pour ces programmes, exclut 127,31 millions de dollars pour 11 692 logements dans les portefeuilles comptant des immeubles dans plus d'une région.

*En date du 30 juin 2024*

## Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement fait le suivi des progrès réalisés et en rend compte pour les quatre étapes suivantes :

1. **Engagement conditionnel** – Lorsqu'un financement est affecté pour soutenir la construction ou la réparation de logements pour lesquels l'entente formelle du projet est sous réserve de conditions et de l'approbation finale (une lettre d'intention est signée). Comme les engagements conditionnels sont sous réserve de l'approbation finale, le financement et les logements déclarés peuvent fluctuer chaque trimestre.
2. **Engagement financier** – Lorsque la convention officielle est dûment exécutée et qu'un accord ferme de fournir du financement conformément à des modalités préalablement spécifiées est conclu (une lettre d'accord est signée).
3. **Construction ou réparation en cours** – Lorsque les logements sont en cours de construction ou de réparation. Comprend les logements en cours d'aménagement pour l'Initiative des terrains fédéraux, qui fournit du financement pour transférer des terrains et des immeubles fédéraux excédentaires afin de soutenir l'aménagement de logements. On considère que l'aménagement des ensembles résidentiels visés par l'Initiative des terrains fédéraux commence une fois que la cession du terrain a eu lieu.
4. **Travaux terminés** – Lorsque les logements ont été construits ou réparés.

### Calendrier de construction

La construction prend du temps. La planification, la délivrance de permis, la préparation des sites et la conception peuvent exiger de nombreuses années avant qu'un projet puisse se concrétiser. L'achèvement des travaux de construction ou de rénovation d'un immeuble collectif peut prendre jusqu'à trois ans après l'octroi du financement.

Le versement des fonds dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement peut s'échelonner sur plusieurs années, ce qui permet de prolonger le délai de réalisation d'un ensemble de logements. Consultez la **Feuille de route pour construire un logement**<sup>i</sup> pour en savoir plus.

<sup>i</sup> <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-call-home/pdfs/progress/nhs-triennial-report-road-map-fr.pdf>

## Financement à l'appui du secteur du logement communautaire (social)

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<b>Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC)<sup>i</sup></b>	1 <sup>er</sup> avril 2018 (phase 1)	38 millions de dollars sur 2 ans, de 2017-2018 à 2019-2020	Financement pour les fournisseurs de logements communautaires visant à soutenir 55 000 logements communautaires.	Plus de 42 millions de dollars en aide au loyer ont été versés à l'appui de 25 706 logements communautaires pendant la phase 1 du programme, qui a pris fin en 2019-2020.
	1 <sup>er</sup> septembre 2020 (phase 2)	580,2 millions de dollars sur 8 ans, de 2020-2021 à 2027-2028	Soutien de 13 700 logements destinés aux ménages à faible revenu, assortis d'accords d'exploitation relevant de l'administration fédérale par l'entremise de la SCHL.	Depuis 2020-2021, dans le cadre de la phase 2, 136,82 millions de dollars sous forme d'aide au loyer ont été versés à 9 921 ménages à faible revenu dans des ensembles visés par des accord d'exploitation et ont ainsi soutenu 43 758 logements communautaires.  Au total, 47 994 logements communautaires ont été soutenus dans le cadre des phases 1 et 2.
<b>Centre de transformation du logement communautaire (CTLC)<sup>ii</sup> et Fonds de transformation du secteur (FTS)</b>	11 avril 2019 (CTLC)  Décembre 2019 (FTS)	64,2 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Amélioration des connaissances et des capacités techniques du secteur du logement communautaire afin de soutenir des modèles opérationnels efficaces et durables tout en continuant de fournir des logements abordables.  Des fonds et des outils pour aider les fournisseurs de logements à adopter des modèles opérationnels efficaces et efficaces.	Établi en juin 2019, le CTLC est un organisme sans but lucratif dirigé par un directeur général et un conseil d'administration.  Le CTLC administre le Fonds de transformation du secteur.  Un montant de 31,9 millions de dollars a été versé au CTLC pour établir les opérations, couvrir les coûts opérationnels et les coûts admissibles des programmes et financer 291 projets au titre du FTS. Les domaines touchés par ces projets comprennent l'environnement, les Autochtones, les projets locaux, la croissance du secteur, l'impact sectoriel, l'inclusion sociale et les modèles opérationnels durables. Le <a href="#">site Web du CTLC</a> <sup>iii</sup> contient de nombreux exemples de projets.
<b>Initiative d'aide communautaire aux locataires</b>	Décembre 2019	10 millions de dollars sur 4 ans, de 2019-2020 à 2022-2023	Fonds destinés aux organisations locales qui aident les gens ayant des besoins en matière de logement pour leur permettre de participer à la prise de décisions relatives au logement.	10 millions de dollars pour soutenir 188 demandes dans le cadre de l'Initiative d'aide communautaire aux locataires.

En date du 30 juin 2024

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-federale-de-logement-communautaire>

<sup>ii</sup> <https://centre.support/fr/>

<sup>iii</sup> <https://centre.support/fr/subventions/>

## Paiements ponctuels de soutien direct

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement</u> <sup>i</sup>	12 décembre 2022	1,2 milliard de dollars sur 1 an en 2022-2023	Aide de jusqu'à 1,8 million de ménages admissibles.	402,37 millions de dollars pour appuyer 815 190 demandes.

En date du 30 septembre 2023

## Initiatives de lutte contre l'itinérance

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Vers un chez-soi</u> <sup>ii,1</sup>	1 <sup>er</sup> avril 2019	4 milliards de dollars sur 9 ans	Réduction de moitié de l'itinérance chronique à l'échelle nationale d'ici mars 2028.	<p>Vers un chez-soi est un programme communautaire qui aide à prévenir et à réduire l'itinérance partout au pays. Dans le cadre de ce programme, 4 milliards de dollars sont investis sur 9 ans pour <b>réduire</b> de moitié l'itinérance <b>chronique</b> au Canada de 2016 à 2028.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Variation de +17 % de l'itinérance chronique chez les utilisateurs des refuges (de 2016 à 2022).</li> <li>Résultats globaux de Vers un chez-soi (comprend les volets Communautés désignées, Itinérance chez les Autochtones, Itinérance dans les communautés rurales et éloignées et Itinérance dans les territoires) :</li> <li>79 004 personnes ont obtenu un logement plus stable dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi (cumulatif pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024)<sup>2</sup>.</li> <li>138 744 personnes ont reçu des services de prévention de base dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi (cumulatif pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024)<sup>2</sup>.</li> </ul> <p>Dans le cadre de l'investissement global, le montant investi dans Vers un chez-soi est d'environ 900 millions de dollars sur 9 ans par l'entremise du volet Itinérance chez les Autochtones et des approches fondées sur les distinctions.</p>

<sup>i</sup> <https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles/supplement-allocation-canadienne-logement.html><sup>ii</sup> <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/index-fra.html>

				<p>Plus précisément, pour le volet de financement Itinérance chez les Autochtones de Vers un chez-soi<sup>2,3</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 121 personnes ont eu accès à un logement plus stable;</li> <li>• 15 802 personnes ont bénéficié de services de prévention de base.</li> <li>• L'investissement global comprend aussi environ 70 millions de dollars sur 9 ans par l'entremise du volet Itinérance dans les territoires.</li> </ul> <p>Plus précisément, pour le volet de financement Itinérance dans les territoires de Vers un chez-soi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 390 personnes ont eu accès à un logement plus stable;</li> <li>• 2 069 personnes ont bénéficié de services de prévention de base.</li> </ul>
<b>Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans<sup>1</sup></b>	Printemps 2023	79,1 millions de dollars sur 5 ans	À établir en 2024-2025	Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, qui fait partie de la SNL, a été lancé au printemps 2023. Les demandeurs retenus dans le cadre d'un appel national de propositions ont tous été informés, et des conventions de contribution sont mises en place. Une fois cette étape terminée, les fournisseurs commenceront à offrir les services.

<sup>1</sup> Les programmes sont dirigés par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

<sup>2</sup> En date du 1<sup>er</sup> juillet, 45 % des résultats de 2023-2024 avaient été reçus.

<sup>3</sup> Pour l'instant, nous n'avons pas de données sur les résultats du financement des approches fondées sur les distinctions.

*En date du 30 juin 2024*

## Améliorer les options d'accèsion à la propriété pour la population canadienne

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<b>Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP)<sup>i</sup></b>	31 juillet 2019	100 millions de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider 1 500 acheteurs à acquérir leur première propriété et soutenir la production de 1 500 logements neufs pour propriétaires-occupants.	38,25 millions de dollars engagés pour soutenir la production de 1 377 logements neufs pour propriétaires-occupants. Le programme a pris fin en 2023-2024.
<b>Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP)<sup>ii</sup></b>	2 septembre 2019	1,25 milliard de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider jusqu'à 100 000 acheteurs à acquérir leur première propriété.	25 668 demandes approuvées, ce qui représente 464,48 millions de dollars en prêts hypothécaires avec participation. Le programme a pris fin en 2023-2024.

En date du 30 juin 2024

## Incitatif à l'achat d'une première propriété par région

	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Ontario	Prairies et Nord	Québec
Nombre de demandes approuvées (#)	8 997	2 613	989	1 567	3 866	7 636
Nombre de demandes financées (#)	8 897	2 584	980	1 553	3 801	7 485
Montants approuvés des prêts hypothécaires avec participation (\$)	183 344 782 \$	36 274 100 \$	21 084 096 \$	30 037 922 \$	62 818 174 \$	130 917 855 \$
Montants financés des prêts hypothécaires avec participation (\$)	180 684 223 \$	35 592 327 \$	20 907 286 \$	29 645 687 \$	60 981 167 \$	128 625 972 \$

En date du 30 juin 2024

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-daide-aux-fournisseurs-de-prets-hypothecaires-avec-participation>

<sup>ii</sup> <https://www.chezsoi.dabord.ca/fr/fthbi/incitatif-a-lachat-dune-premiere-proprie>

## Approche du logement axée sur les droits de la personne

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<b><u>Loi sur la stratégie nationale sur le logement</u></b> <sup>i</sup>	s. o.	La <i>Loi</i> reconnaît le droit à un logement suffisant comme un droit fondamental de la personne établi en droit international. La <i>Loi</i> exige que le gouvernement fédéral maintienne une stratégie nationale sur le logement pour faire progresser la politique du logement, en tenant compte des principes clés d'une approche du logement axée sur les droits de la personne, et qu'il rende compte au Parlement tous les trois ans des progrès accomplis dans l'atteinte des buts et des résultats prévus dans la stratégie.	Déposée au Parlement le 8 avril 2019, dans le cadre du projet de loi C-97, la <i>Loi</i> a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. La <i>Loi sur la stratégie nationale sur le logement</i> est entrée en vigueur le 9 juillet 2019.
<b><u>Conseil national du logement</u></b> <sup>ii</sup>	22 novembre 2020	Le Conseil, composé d'une diversité de membres, fera avancer la politique sur le logement en fournissant des conseils au ministre sur des questions liées notamment à l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement en vue d'améliorer la situation du logement. Il favorisera aussi la réalisation progressive du droit à un logement suffisant.	<p>Le Conseil continue de se réunir tous les trimestres. Ses membres ont rencontré le ministre lors de leur réunion de mai au cours de laquelle ils ont discuté de la meilleure façon d'appuyer ses efforts.</p> <p>Le Conseil a sélectionné deux nouvelles priorités pour 2024-2025 : 1) la mise à l'échelle du secteur du logement hors marché au Canada et 2) la compréhension de la structure et de la santé du système de logement au Canada. Ces nouvelles priorités font suite à l'achèvement de son plan de travail pour 2021-2023, qui comprenait trois rapports assortis de recommandations à l'intention du ministre portant sur : 1) le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, 2) l'amélioration de la Stratégie nationale sur le logement et 3) la réalisation progressive du droit à un logement suffisant. Les rapports se trouvent sur le site Web du Conseil <a href="http://nhc-cn1.ca">nhc-cn1.ca</a>.</p> <p>À la demande de la défenseure fédérale du logement, le Conseil a conduit sa première commission d'examen, qui portait sur la financiarisation des logements construits pour la location. La commission d'examen a tenu une audience comprenant une phase écrite et une phase orale. Elle a envoyé son <a href="#">rapport contenant son opinion et des recommandations au ministre</a><sup>iii</sup> le 27 mai. Le ministre dispose d'un délai de 120 jours pour répondre.</p>

<sup>i</sup> <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-11.2/><sup>ii</sup> <https://nhc-cn1.ca/><sup>iii</sup> <https://nhc-cn1.ca/news/post/the-review-panel-on-the-financialization-of-purpose-built-rental-housing-submits-report-to-the-minister->

			Le Conseil a aussi voté sur son intention de mettre sur pied la prochaine commission d'examen, à la demande de la défenseure fédérale du logement, sur l'échec de la prévention et de l'élimination de l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre.
<b><u>Défenseur fédéral du logement</u></b> <sup>i</sup>	2020	<p>Le défenseur fédéral du logement est nommé par le gouverneur en conseil et bénéficie du soutien de la <u>Commission canadienne des droits de la personne</u><sup>ii</sup>. Son mandat comprend de consulter les membres des groupes vulnérables et de travailler directement avec les collectivités touchées par des problèmes systémiques de logement. Le défenseur peut demander au Conseil national du logement de mettre sur pied une commission d'examen chargée de tenir une audience pour examiner tout problème systémique de logement relevant de la compétence fédérale.</p> <p>Le défenseur assure également un suivi et fait rapport chaque année des constatations de la commission d'examen sur les problèmes systémiques de logement qui ont été portés à son attention et sur les recommandations connexes.</p>	<p>Le 3 février 2022, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion a annoncé la nomination de la nouvelle défenseure fédérale du logement.</p> <p><u>Lisez la déclaration du ministre.</u><sup>iii</sup></p> <p><b>Commissions d'examen</b></p> <p>En septembre 2022, la défenseure fédérale du logement a demandé au Conseil de mettre sur pied une commission d'examen sur la financiarisation des logements construits pour la location. Le 8 décembre 2022, le Conseil a adopté une motion pour aller de l'avant avec la commission d'examen à la demande de la défenseure fédérale du logement. La commission d'examen a tenu une audience comprenant une phase écrite et une phase orale.</p> <p>En mai 2023, la défenseure fédérale du logement a demandé au Conseil national du logement de mettre sur pied une commission d'examen sur l'échec de la prévention et de l'élimination de l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre, particulièrement les femmes autochtones, les personnes bispirituelles et les personnes de diverses identités de genre.</p> <p><b>Examen d'un problème systémique de logement</b></p> <p>En février 2023, la défenseure fédérale du logement a lancé un examen officiel des campements de personnes en situation d'itinérance au Canada. En octobre 2023, elle a publié le premier rapport d'une série de deux sur les campements au Canada. Son rapport final intitulé <i>Respect de la dignité et les droits de la personne : Examen des campements de personnes en situation d'itinérance de la défenseure fédérale du logement</i> a été publié en février 2024.</p> <p><b>Rapport annuel</b></p> <p>Le 29 avril, le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités a reçu le Rapport annuel 2023-2024 de la défenseure fédérale du logement et l'a déposé au Parlement le 29 mai 2024. Le ministre doit déposer sa réponse au Parlement d'ici le 26 septembre 2024.</p>

En date du 30 juin 2024

<sup>i</sup> <https://www.housingchrc.ca/fr>

<sup>ii</sup> <https://www.housingchrc.ca/fr>

<sup>iii</sup> <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2022/02/declaration-du-ministre-du-logement-et-de-la-diversite-et-de-linclusion-a-loccasion-de-la-nomination-du-defenseur-federal-du-logement-du-canada.html>

## Données, innovation et recherche

Un montant de **550 millions de dollars** sera investi dans de nouveaux outils de collecte de données, des projets de démonstration, le Défi d'offre de logement et des laboratoires de solutions, ainsi que dans des efforts pour encourager l'accroissement de la recherche sur le logement au sein et à l'extérieur du gouvernement, afin de diversifier les sources d'information et les perspectives.

En tout, nous avons lancé neuf nouvelles initiatives de données, d'innovation et de recherche en 2018 dans le but de mieux comprendre les marchés de l'habitation et les besoins et conditions de logement, mais aussi de combler les lacunes dans les données et d'informer les décideurs.

### Innovation

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<b>Laboratoires de solutions<sup>i</sup></b>	21 mai 2018	24,5 millions de dollars de 2018-2019 à 2027-2028	Fournir aux intervenants du secteur de l'habitation du financement pour les aider à trouver des solutions aux problèmes complexes et persistants du secteur et favoriser l'innovation au sein du secteur.  Aider les spécialistes et les intervenants du secteur du logement à élaborer et adapter des solutions pour alléger les pressions liées à l'abordabilité du logement.	16,7 millions de dollars pour aider 73 laboratoires de solutions à stimuler l'innovation dans le secteur du logement.
<b>Initiative de démonstrations de la SNL<sup>ii</sup></b>	21 mai 2018	12,5 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Soutenir des démonstrations de technologies, de pratiques et de stratégies avant-gardistes et novatrices qui explorent l'avenir du logement au Canada.	8,3 millions de dollars pour soutenir 43 projets de démonstration.
<b>Défi d'offre de logement<sup>iii</sup></b>	23 octobre 2020	300 millions de dollars sur 5 ans, de 2020-2021 à 2024-2025	Le Défi d'offre de logement (DOL) invite les citoyens, les intervenants et les experts de partout au Canada à proposer des solutions novatrices aux obstacles qui limitent l'offre de logements.  Le Défi générera de nouvelles idées et des solutions qui aideront plus de gens à trouver un chez-soi abordable.	Chaque cycle a vu la soumission de dizaines de solutions et a permis de financer des prototypes.  <b>Premier cycle :</b> Au cycle Fondé sur les données, 136 solutions ont été soumises, dont 21 ont été présélectionnées. Au final, 14 prototypes ont été sélectionnés pour du financement (les proposant se partageant une enveloppe de 22,5 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution).

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/laboratoires-de-solutions>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/initiative-de-demonstrations-de-la-snl>

<sup>iii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/defi-doffre-de-logement>

				<p><b>Deuxième cycle :</b> Au cycle Démarrage, 167 solutions ont été soumises, dont 29 ont été présélectionnées. Au final, 14 prototypes ont été sélectionnés pour du financement (les proposant se partageant une enveloppe de 38 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution).</p> <p><b>Troisième cycle :</b> Au cycle Accès Nord, 187 solutions ont été soumises, dont 33 ont été présélectionnées. Au final, 15 ont été sélectionnées pour du financement (les proposant se partageant une enveloppe de 72 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution).</p> <p><b>Quatrième cycle :</b> Au cycle Bâtir pour l'avenir, 252 solutions ont été soumises, dont 26 ont été présélectionnées. Au final, 16 ont été sélectionnées pour du financement (les proposant se partageant une enveloppe de 36 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution).</p> <p><b>Cinquième cycle :</b> Au cycle Monter au niveau supérieur, 254 solutions ont été soumises et 18 demi-finalistes ont été choisis.</p> <p>Les choix définitifs des solutions qui recevront du financement aux prochaines étapes seront annoncés à l'automne 2024 et à l'hiver 2025.</p>
--	--	--	--	--

En date du 30 juin 2024

### Renforcement des capacités

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<b><u>Programme de bourses de recherche sur le logement</u></b> <sup>i</sup>	Printemps 2018	3,65 millions de dollars sur 10 ans	Financement de boursiers postdoctoraux ainsi que d'étudiants au doctorat et à la maîtrise pour favoriser le développement de l'expertise en matière de logement au Canada.	2,52 millions de dollars en bourses d'études octroyés pour 28 bourses d'études postdoctorales pour mener des recherches à l'appui de la SNL. Le programme a été élargi pour inclure les étudiants au doctorat et à la maîtrise, si le financement le permet. Les annonces de financement sont attendues à l'été 2024.

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-bourses-de-recherche-sur-le-logement-de-la-schl>

<p><b><u>Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL</u></b><sup>i</sup></p>	<p>Avril 2018</p>	<p>500 000 dollars sur 10 ans</p>	<p>Promouvoir et étendre la recherche percutante sur le logement.</p>	<p>Des cérémonies de remise des prix ont eu lieu en novembre 2018, en décembre 2019, en novembre 2020 et en novembre 2021. Les lauréats de 2022 ont été présentés dans des vidéos publiées sur la page du <b><u>Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL</u></b>.<sup>ii</sup> Les lauréats de 2023 ont été honorés lors d'une cérémonie de remise des prix qui a eu lieu à la Conférence nationale sur le logement de 2024.</p> <p>À ce jour, 18 prix et 4 bourses de voyage ont été remis dans le cadre du programme, pour un montant de 270 000 \$.</p> <p>Le concours de 2024 a été lancé en mai 2024.</p>
<p><b><u>Réseau conjoint de recherche en matière de logement</u></b><sup>iii</sup></p>	<p>12 juillet 2018</p>	<p>13,9 millions de dollars sur 10 ans</p>	<p>Collaboration entre des universitaires et des partenaires communautaires de partout au Canada dans des travaux de recherche qui orientent la prise de décisions stratégiques en matière de logement.</p>	<p>640 000 \$ en subventions ont été octroyés pour la création de 8 partenariats (80 000 \$ par partenariat) pour jeter les bases du Réseau.</p> <p>Réseau de recherche créé en appuyant 6 subventions d'équipe pluriannuelles. L'investissement pour les 5 premières années est de 7,9 millions de dollars.</p>

*En date du 30 juin 2024*

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-prix-d'excellence-en-recherche-sur-le-logement>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/programme-de-prix-d'excellence-en-recherche-sur-le-logement>

<sup>iii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/reseau-conjoint-de-recherche-en-matiere-de-logement>

## Leadership éclairé

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<b>Fonds de recherche et de planification de la SNL<sup>i</sup></b>	18 juin 2018	6,6 millions de dollars sur 10 ans	Soutenir des intervenants du secteur du logement sans but lucratif et des partenaires autochtones qui souhaitent planifier et faire des travaux de recherche sur le logement, puis les communiquer.	Un montant de 5,5 millions de dollars a été accordé à 41 propositions de recherche partout au pays.  Le prochain appel de candidatures est prévu pour août 2024.
<b>Stratégie nationale sur le logement – Données sur les besoins en matière de logement</b>	Automne 2018	62 millions de dollars sur 10 ans	Améliorer la collecte et l'analyse des données, l'élaboration d'enquêtes sur le logement et des bases de données exhaustives sur le logement grâce à des renseignements sociaux, économiques et financiers pour produire des statistiques sur le logement.	Deux enquêtes ont été créées pour mieux comprendre les conditions et les expériences relatives au logement au Canada, y compris pour les personnes vivant dans des logements sociaux et abordables. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de la deuxième <b>Enquête canadienne sur le logement (Statistique Canada)</b><sup>ii</sup></li> <li>• Résultats de la quatrième <b>Enquête sur les logements sociaux et abordables – Immeubles locatifs (SCHL)</b><sup>iii</sup></li> </ul> Création des documents de base nécessaires pour lancer une organisation de normes de données du secteur hypothécaire au Canada.  Enquête auprès des prêteurs hypothécaires résidentiels du secteur non bancaire pour obtenir un portrait plus complet du marché hypothécaire canadien.  Progrès réalisés dans la création d'une base de données de tous les logements sociaux au Canada.  Progrès réalisés dans la création d'une base de données sur les expulsions résidentielles.

En date du 30 juin 2024

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-de-recherche-et-de-planification>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/enquetes-sur-le-logement/enquete-canadienne-sur-le-logement>

<sup>iii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/enquetes-sur-le-logement/enquete-sur-les-logements-sociaux-et-abordables--location>

## Habilitation/connexion

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<u>Communauté d'experts en logement (CODEL)</u> <sup>i</sup>	21 novembre 2018	La Communauté d'experts en logement (CODEL) est une communauté de pratique ouverte. Ses membres, qui possèdent une vaste expérience du logement, peuvent collaborer, transmettre des connaissances, contribuer à la conception de solutions de logement et établir des liens avec des dirigeants à l'intérieur et à l'extérieur de l'écosystème traditionnel du logement pour relever des défis communs.	Actuellement, la communauté compte plus de 2 500 membres, et de nouveaux membres se joignent continuellement au groupe.
Conférence nationale sur le logement	2018-2019	Conférence qui a lieu tous les deux ans et qui vise à réunir des experts dans le domaine du logement.	<p>La SCHL a tenu une Conférence nationale sur le logement en 2018-2019. En raison de la pandémie de COVID-19, la conférence 2020-2021 a été annulée, de même que celles de 2021-2022 et de 2022-2023.</p> <p>La SCHL a organisé la Conférence nationale sur le logement sous le thème <i>Générer des solutions ensemble</i> les 18 et 19 mars 2024 à l'hôtel Westin, à Ottawa.</p> <p>Un rapport sommaire concernant la Conférence sera publié à l'été 2024.</p>

En date du 30 juin 2024

## Efficience accrue

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<u>Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)</u> <sup>ii</sup>	17 mars 2023	Le Fonds pour accélérer la construction de logements offre du financement incitatif aux administrations locales afin d'encourager les initiatives visant à accroître l'offre de logements. Il soutient aussi l'aménagement de collectivités complètes, à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques qui sont abordables, inclusives, équitables et diversifiées.	<p>3,90 milliards de dollars ont été engagés pour accélérer la création de 105 862 logements.</p> <p>Le budget de 2024 prévoyait un montant supplémentaire de 400 millions de dollars octroyés au FACL pour accélérer la délivrance de permis de construire pour 12 000 logements neufs d'ici 2027-2028.</p>

En date du 30 juin 2024

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/collaboration-avec-lindustrie/communaute-dexperts-en-logement-codel>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-pour-acceler-la-construction-de-logements>

## Engagements et dépenses

Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu des engagements et des dépenses en capital engagées pour les logements neufs et les logements réparés dans le cadre de la SNL. Les engagements en capital sont suivis par année civile et les dépenses sont suivies par exercice.

<b>Engagements en capital<sup>1</sup></b>	<b>18 269 M\$</b>
2017	84 M\$
2018	405 M\$
2019	2 642 M\$
2020	3 393 M\$
2021	4 181 M\$
2022	3 915 M\$
2023	2 713 M\$
2024	936 M\$
<b>Dépenses<sup>1</sup></b>	<b>6 610 M\$</b>
2016-2017	10 M\$
2017-2018	70 M\$
2018-2019	0 M\$
2019-2020	155 M\$
2020-2021	1 214 M\$
2021-2022	1 828 M\$
2022-2023	1 122 M\$
2023-2024	2 084 M\$
2024-2025	127 M\$

<sup>1</sup> Ces chiffres comprennent les initiatives suivantes : le Fonds d'innovation pour le logement abordable, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, le Programme de prêts pour la construction d'appartements, le Fonds pour le logement abordable, l'Initiative pour la création rapide de logements, l'Initiative des terrains fédéraux et le Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation.

*En date du 30 juin 2024*

## Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Le 9 avril 2018, un nouveau cadre de partenariat fédéral, provincial et territorial sur le logement<sup>i</sup> a été approuvé par tous les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du logement de tous les paliers (sauf le Québec), jetant les bases des initiatives de la SNL auxquelles les provinces et les territoires apportent une contribution équivalente.

Le gouvernement a conclu des ententes bilatérales<sup>ii</sup> avec les 13 provinces et territoires, ce qui représente un financement conjoint de plus de 15,4 milliards de dollars sur 10 ans (de 2018-2019 à 2027-2028) dans le but de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements communautaires, et d'appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.

- **Alberta** : investissement conjoint de 1,2 milliard de dollars
- **Colombie-Britannique** : investissement conjoint de 1,5 milliard de dollars
- **Manitoba** : investissement conjoint de près de 641,2 millions de dollars
- **Nouveau-Brunswick** : investissement conjoint de 403,6 millions de dollars
- **Terre-Neuve-et-Labrador** : investissement conjoint de 366,9 millions de dollars
- **Territoires du Nord-Ouest** : investissement conjoint de 158,6 millions de dollars
- **Nouvelle-Écosse** : investissement conjoint de 520,8 millions de dollars
- **Nunavut** : investissement conjoint de 357,2 millions de dollars
- **Ontario** : investissement conjoint de 5,8 milliards de dollars
- **Île-du-Prince-Édouard** : investissement conjoint de 46,1 millions de dollars
- **Québec** : investissement conjoint de 3,7 milliards de dollars
- **Saskatchewan** : investissement conjoint de 584,9 millions de dollars
- **Yukon** : investissement conjoint de 90,8 millions de dollars

Les plus récents plans d'action sont liés ci-dessous :

- |   |  |
|---|--|
| • <u>Alberta</u> <sup>iii</sup> (en anglais seulement)                    | • <u>Nunavut</u> <sup>x</sup> (en anglais seulement)                 |
| • <u>Colombie-Britannique</u> <sup>iv</sup> (en anglais seulement)        | • <u>Ontario</u> <sup>xi</sup>                                       |
| • <u>Manitoba</u> <sup>v</sup>  | • <u>Île-du-Prince-Édouard</u> <sup>xii</sup> (en anglais seulement) |
| • <u>Nouveau-Brunswick</u> <sup>vi</sup>                                  | • <u>Saskatchewan</u> <sup>xiii</sup> (en anglais seulement)         |
| • <u>Terre-Neuve-et-Labrador</u> <sup>vii</sup> (en anglais seulement)    | • <u>Yukon</u> <sup>xiv</sup> (en anglais seulement)                 |
| • <u>Territoires du Nord-Ouest</u> <sup>viii</sup> (en anglais seulement) |  |
| • <u>Nouvelle-Écosse</u> <sup>ix</sup> (en anglais seulement)             |  |

*En date du 30 juin 2024*

<sup>i</sup> <https://scics.ca/fr/product-produit/communiqu%C3%A9-les-ministres-f%C3%A9d%C3%A9raux-provinciaux-et-territoriaux-souscrivent-a-un-nouveau-cadre-de-partenariat-sur-le-logement/>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/ententes-federalesprovincialesterritoriales-sur-le-logement>

<sup>iii</sup> <https://open.alberta.ca/dataset/e419a0a2-18ac-4876-95aa-f0f055d17285/resource/a7a6b3df-b287-4f4f-a76f-985970765b2b/download/scss-albertas-action-plan-national-housing-strategy-2022-2025.pdf>

<sup>iv</sup> <https://www.bchousing.org/sites/default/files/media/documents/BC-Housing-Action-Plan-2022-25.pdf>

<sup>v</sup> <https://www.gov.mb.ca/housing/pubs/nhs-second-three-yr-action-plan-22-23-to-24-25-fr.pdf>

<sup>vi</sup> <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Housing/PlanactionduNouveau-Brunswick2019-2022.pdf>

<sup>vii</sup> <https://www.nlhc.nl.ca/wp-content/uploads/2024/04/2022-25-National-Housing-Strategy-Action-Plan.pdf>

<sup>viii</sup> [https://www.nwthc.gov.nt.ca/sites/nwthc/files/resources/2022-25\\_cmhc-nwt\\_bilateral\\_agreement\\_-\\_action\\_plan.pdf](https://www.nwthc.gov.nt.ca/sites/nwthc/files/resources/2022-25_cmhc-nwt_bilateral_agreement_-_action_plan.pdf)

<sup>ix</sup> <https://beta.novascotia.ca/sites/default/files/documents/1-3257/national-housing-strategy-action-plan-nova-scotia-2022-2025-en.pdf>

<sup>x</sup> <https://nhcweb.s3.amazonaws.com/publications/CMHC-NHC+Bilateral+Action+Plan+2022-2025.pdf>

<sup>xi</sup> <https://www.ontario.ca/fr/document/le-deuxieme-plan-daction-de-lontario-lie-la-strategie-nationale-sur-le-logement-2022-2023/contexte-de-lontario>

<sup>xii</sup> [https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/dpcec-3827\\_cmhc-pei\\_national\\_housing\\_strategy\\_action\\_plan\\_-\\_web.pdf](https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/dpcec-3827_cmhc-pei_national_housing_strategy_action_plan_-_web.pdf)

<sup>xiii</sup> <https://publications.saskatchewan.ca/###/products/122180>

<sup>xiv</sup> [https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/yhc/yhc-cmhc-yk-bilateral-agreement-three-year-action-plan\\_1.pdf](https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/yhc/yhc-cmhc-yk-bilateral-agreement-three-year-action-plan_1.pdf)

## Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

Les progrès sont mesurés lorsque les rapports sur l'état d'avancement liés aux engagements de financement des provinces et des territoires ont été reçus et traités.

## Initiatives fédérales, provinciales et territoriales dans le cadre de la SNL

**Initiative canadienne de logement communautaire** : offre un financement prévisible à long terme pour protéger, régénérer et accroître le logement social et communautaire, notamment le logement social dans le cadre des programmes existants pour les ménages autochtones en milieu urbain dans le besoin.

**Initiative liée aux priorités des provinces et des territoires en matière de logement** : soutient les priorités et les besoins régionaux, comme l'augmentation de l'offre de logements abordables, le maintien du parc existant et le soutien financier aux personnes vulnérables au Canada.

**Allocation canadienne pour le logement** : offre un soutien à l'abordabilité directement aux ménages dans le besoin au moyen de programmes élaborés conjointement avec chaque province et territoire afin de tenir compte de leur contexte et de leur situation uniques.

**Financement pour le Nord** : aide à répondre aux besoins et aux défis uniques dans le Nord grâce à un financement supplémentaire pour chacun des trois territoires afin de compléter les autres initiatives.

## Engagements de financement conjoint

Initiative	Affectation totale du financement jusqu'en 2027-2028	Fonds fédéraux engagés <sup>3</sup>	Fonds des PT engagés <sup>3</sup>
Initiative canadienne de logement communautaire	8,6 milliards de dollars	1,074 milliard de dollars	1,019 milliard de dollars
Initiative liée aux priorités des PT en matière de logement	2,2 milliards de dollars	774,5 millions de dollars	977,91 millions de dollars
Allocation canadienne pour le logement <sup>1</sup>	4,3 milliards de dollars	493,92 millions de dollars	622,07 millions de dollars
Financement pour le Nord <sup>2</sup>	300 millions de dollars	180,00 millions de dollars	s. o.

<sup>1</sup> Comprend le financement pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, là où l'entente modifiée a été annoncée ou là où le plan d'action de l'entente bilatérale conclue dans le cadre de la SNL est publié.

<sup>2</sup> Le financement pour le Nord ne nécessite pas de contribution équivalente des territoires.

<sup>3</sup> Le financement des provinces et des territoires (PT) engagés est fondé sur les demandes soumises par les PT au 31 mars 2024. Il s'agit de demandes actives qui peuvent être modifiées si les PT présentent des demandes révisées.

*En date du 31 mars 2024*

## Progrès réalisés par rapport aux cibles de la SNL<sup>1</sup>

Indicateur	Progrès présentés par les PT <sup>2</sup>	Cible d'ici 2027-2028
Logements continuant d'être offerts en tant que logements sociaux	308 097	330 000
Accroissement de 15 % du nombre d'Unités pour lesquelles une aide au loyer est versée <sup>3</sup>	14 151	50 000
Au moins 20 % des logements sociaux existants sont réparés <sup>3</sup>	120 755	60 000
Ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	154 532	300 000

<sup>1</sup> Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unique de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement. Le nombre unique de logements inclus pour le Québec est obtenu au moyen des engagements déclarés dans l'Entente Canada-Québec et dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

<sup>2</sup> Les données reflètent les progrès déclarés et fondés sur le financement conjoint au 30 septembre 2023, sauf dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario (31 mars 2023), de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut (31 mars 2022). La SCHL continue de collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer l'exactitude et l'actualité des rapports. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible.

<sup>3</sup> Le Québec n'a pas de cibles définies pour ces indicateurs.

## Cibles des plans d'action provinciaux et territoriaux pour 2027-2028

La SCHL et chaque province et territoire conviennent de cibles établies dans un plan d'action publié par la province ou le territoire.

Province/territoire	Accroissement de 15 % du nombre de logements pour lesquels une aide au loyer est versée	Ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu	Au moins 20 % des logements sociaux existants sont réparés	Les logements pour les Autochtones en milieu urbain conservés sont remis en état	Unités continuant d'être offertes en tant que logements sociaux
Alberta (en anglais seulement)	3 555	45 992	507	4 740	507	23 700
Colombie-Britannique	5 174	23 525	1 483	6 934	1 766	34 491
Manitoba	2 108	18 787	625	5 470	663	23 417
Nouveau-Brunswick	1 262	6 633	48	1 991	52	9 954
Terre-Neuve-et-Labrador	894	3 236	75	1 192	75	5 957
Territoires du Nord-Ouest	100	532	67	856	10	1 231
Nouvelle-Écosse	1 591	6 074	106	3 000	111	11 615
Nunavut	244	670	0	325	0	1 625
Ontario	19 660	50 623	1 452	26 213	1 452	131 063
Île-du-Prince-Édouard	588	2 203	0	377	0	936
Québec <sup>1</sup>	s. o.	145 270	1 128	s. o.	1 128	63 630
Saskatchewan	2 467	10 169	249	3 290	165	16 448
Yukon	98	5 535	0	199	0	543
<b>Total</b>	<b>37 714</b>	<b>319 249</b>	<b>5 740</b>	<b>54 587</b>	<b>5 929</b>	<b>324 610</b>

<sup>1</sup> Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement, qui établit la base des initiatives de la SNL. Les cibles présentées sont donc celles qui s'appliquent au Québec.

## Progrès des provinces et territoires à ce jour<sup>1, 2</sup>

Province/ territoire	Accroissement de 15 % du nombre de logements pour lesquels une aide au loyer est versée	Ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu <sup>3</sup>	Au moins 20 % des logements sociaux existants sont réparés	Les logements pour les Autochtones en milieu urbain conservés sont remis en état <sup>3</sup>	Unités continuant d'être offertes en tant que logements sociaux <sup>4</sup>
<b>Total</b>	<b>14 151</b>	<b>154 532</b>	<b>4 026</b>	<b>120 755</b>	<b>2 128</b>	<b>308 097</b>

*En date du 30 septembre 2023*

<sup>1</sup> Les données reflètent les progrès déclarés au 30 septembre 2023, sauf dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario (31 mars 2023), de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut (31 mars 2022). La SCHL continue de collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer l'exactitude et l'actualité des rapports. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible.

<sup>2</sup> Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unique de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement. Le nombre unique de logements inclus pour le Québec est obtenu au moyen des engagements déclarés dans l'Entente Canada-Québec et dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

<sup>3</sup> Les progrès réalisés vers l'atteinte de ces cibles ne comprennent pas les résultats du Québec. L'Entente Canada-Québec exige que le Québec rende compte de ces cibles d'ici mars 2028.

<sup>4</sup> Les ententes bilatérales conclues avec les provinces et les territoires dans le cadre de la SNL et l'Entente Canada-Québec ont établi la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en tant que logements sociaux ».

## Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement

### Faits saillants

- Globalement, dans le cadre de la SNL, nous avons pris des engagements totalisant 54,28 milliards de dollars en date du 30 juin 2024.

Ces engagements permettront ce qui suit :

- aider à réduire ou éliminer les besoins en matière de logement de 540 440 ménages<sup>1</sup>;
- soutenir la création de 149 650 logements et la réparation de 288 183 autres<sup>1</sup>;
- offrir un soutien à l'abordabilité à 356 091 ménages<sup>2</sup>;
- aider 154 532 ménages dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement;
- aider 25 668 ménages dans le cadre de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété;
- aider 815 190 locataires par l'entremise du supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement.

### Femmes et leurs enfants

- On évalue à 14,41 milliards de dollars le montant engagé au 30 juin 2024 dans le cadre de la SNL pour répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants en matière de logement, ce qui comprend le financement pour la construction, la réparation et le soutien de 267 657 logements<sup>3</sup>.
  - De ce montant de 14,41 milliards de dollars, au moins 3,39 milliards ciblent les besoins des femmes et de leurs enfants, et au moins 11,02 milliards soutiennent ces besoins.
  - Ce montant représente 30 % de tout le financement de la SNL engagé<sup>4</sup>.
  - Puisque les chiffres ci-dessus représentent un pourcentage des investissements de la SNL et que l'information disponible augmentera avec le temps, le pourcentage devrait fluctuer chaque trimestre.

Logements des initiatives fédérales en matière d'offre qui ciblent et soutiennent les femmes et leurs enfants	Logements neufs	Logements réparés
Fonds pour le logement abordable	12 239	34 002
Programme de prêts pour la construction d'appartements	13 874	s. o.
Initiative pour la création rapide de logements	5 392	s. o.
Fonds d'innovation pour le logement abordable	10	115
Initiative des terrains fédéraux	620	0

Ce tableau comprend les logements pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, qui sont aussi représentées dans les tableaux ci-dessous.

*En date du 30 juin 2024*

[Apprenez-en plus sur la façon dont la Stratégie nationale sur le logement vient en aide aux femmes et à leurs enfants.](#)<sup>i</sup>

<sup>1</sup> Certains logements peuvent être comptabilisés deux fois lorsque les ensembles résidentiels reçoivent du financement dans le cadre de plusieurs initiatives de la SNL.

<sup>2</sup> Comprend l'Initiative fédérale de logement communautaire et la préservation des logements sociaux dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux.

<sup>3</sup> Il s'agit notamment du financement engagé et dépensé dans le cadre du Fonds pour le logement abordable, du Programme de prêts pour la construction d'appartements, de l'Initiative des terrains fédéraux, du Fonds d'innovation pour le logement abordable, de l'Initiative pour la construction rapide de logements, de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones, ainsi que du financement consacré aux ententes existantes pour soutenir le logement communautaire.

<sup>4</sup> Exclut le financement du programme Vers un chez-soi, du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans et du Fonds pour accélérer la construction de logements.

<sup>i</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/profils-de-projets-de-la-strategie-nationale-sur-le-logement/2021-nhs-projects/au-service-des-femmes-et-de-leurs-enfants-grace-a-la-strategie-nationale-sur-le-logement>

## Logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins

Satisfaire les besoins des personnes vulnérables au Canada en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Les groupes prioritaires sont actuellement définis comme étant les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, les personnes âgées, les jeunes adultes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, les groupes racisés, les personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées) et les personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver.

### SNL

Populations vulnérables	Nouveaux logements ayant fait l'objet d'un engagement	Logements réparés faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	3 536	1 944
Personnes âgées	10 723	41 426
Jeunes adultes	648	124
Autochtones	13 750	19 241
Personnes ayant une déficience développementale	2 542	23 241
Personnes ayant des incapacités physiques		
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	2 538	1 055
Anciens combattants	207	29
Personnes 2ELGBTQIA+	141	7
Groupes racisés	283	8
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	325	344
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	7 831	4 126
Personnes noires	564	157
<b>Nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement destinés aux populations prioritaires de la SNL</b>	<b>43 088</b>	<b>91 702</b>

Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

## Fonds d'innovation pour le logement abordable

Populations vulnérables	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement	Logements réparés faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	10	0
Personnes âgées	16	95
Jeunes adultes	0	100
Autochtones	1 248	0
Personnes en situation de handicap	26	55
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	4	0
Anciens combattants	0	0
Personnes 2ELGBTQIA+	0	0
Groupes racisés	0	0
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	0	40
Personnes en situation d'itinérance	706	0
<b>Nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement destinés aux populations prioritaires de la SNL</b>	<b>2 025</b>	<b>290</b>

Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

## Initiative des terrains fédéraux

Populations vulnérables	Logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	110
Personnes âgées	81
Jeunes adultes	0
Autochtones	296
Personnes en situation de handicap	29
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	0
Anciens combattants	0
Personnes 2ELGBTQIA+	0
Groupes racisés	0
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	30
Personnes en situation d'itinérance	30
<b>Nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement destinés aux populations prioritaires de la SNL</b>	<b>576</b>

Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

## Initiative pour la création rapide de logements

Populations vulnérables	Logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	985
Personnes âgées	2 247
Jeunes adultes	286
Autochtones	6 242
Personnes en situation de handicap	745
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1 191
Anciens combattants	7
Personnes 2ELGBTQIA+	109
Groupes racisés (y compris les personnes noires)	265
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	76
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	3 568
<b>Nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement destinés aux populations prioritaires de la SNL</b>	<b>15 896</b>

Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

## Fonds pour le logement abordable

Populations vulnérables	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement	Logements réparés faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	2 303	1 944
Personnes âgées	8 379	41 331
Jeunes adultes	362	24
Autochtones	5 964	19 241
Personnes en situation de handicap	1 742	23 186
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1 343	1 055
Anciens combattants	200	29
Personnes 2ELGBTQIA+	32	7
Groupes racisés	18	8
Personnes noires	374	157
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	201	304
Personnes en situation d'itinérance	3 527	4 126
<b>Nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement destinés aux populations prioritaires de la SNL</b>	<b>24 445</b>	<b>91 412</b>

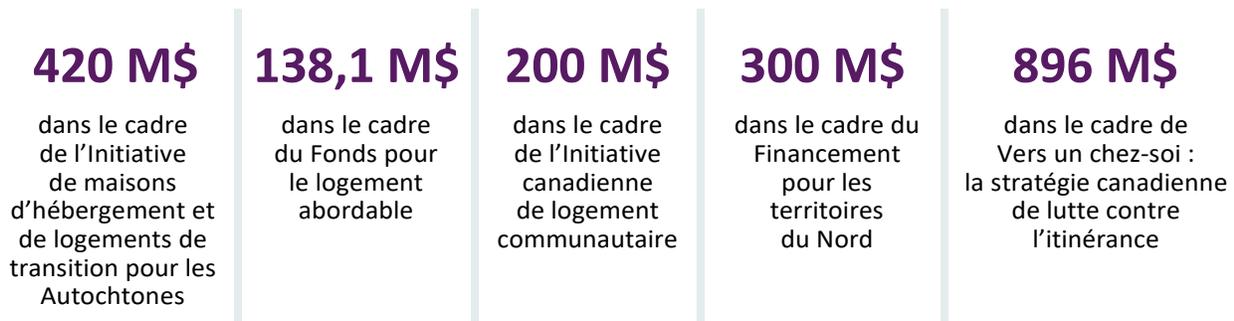
Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

## Logement pour les Autochtones et le Nord

### Améliorer les conditions de logement (logements des Premières Nations, des Inuits et des Métis)

Satisfaire les besoins des communautés autochtones en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Les projets répondant aux besoins des Autochtones et de leurs familles sont priorisés pour le financement dans le cadre de nombreux programmes de la Stratégie nationale sur le logement. Il y a également des programmes et du financement réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord.

### Financement de la SNL réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord



- **420 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones** afin de construire au moins 38 maisons d'hébergement et 50 ensembles de logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones qui fuient la violence fondée sur le sexe.
  - **258,85 millions de dollars** ont été engagés sous condition ou financièrement pour la construction de 19 maisons d'hébergement et de 16 ensembles de logements de transition.
- **25 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour le logement abordable** pour réparer 560 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain.
  - Des engagements conditionnels ou financiers de 9,15 millions de dollars ont été pris pour la réparation de 186 logements.
- **13,1 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour le logement abordable** pour deux maisons d'hébergement d'urgence dans les territoires.
- Ce financement fait partie de l'Initiative des refuges pour femmes et enfants autochtones de 2020, au titre de laquelle 44,8 millions ont été engagés pour aider ces personnes qui fuient la violence familiale. Cette initiative soutient la construction de 12 maisons d'hébergement pour Autochtones au Canada. Il y en aura :
  - deux dans les territoires, financés par le Fonds pour le logement abordable;
  - dix dans les communautés des Premières Nations des provinces, financées dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans les réserves de la SCHL.
- **100 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour le logement abordable** pour soutenir la construction et la réparation de logements dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.
  - Des engagements conditionnels ou financiers de 92,5 millions de dollars ont été pris pour soutenir l'aménagement de 260 nouveaux logements.

- **200 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire (qui s'inscrit dans le Cadre de partenariat pour le logement)** pour soutenir 7 000 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain afin qu'ils continuent d'être offerts aux ménages à faible revenu.
  - Les provinces et les territoires ont entretenu 4 026<sup>1</sup> logements et maintenu en bon état 2 128<sup>1</sup> logements pour Autochtones en milieu urbain. Les provinces et les territoires peuvent soutenir ces logements en ayant recours aux initiatives de financement de l'entente bilatérale conclue dans le cadre de la SNL, mis à part les 200 millions de dollars mis de côté dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire.
- **300 millions de dollars dans le cadre du financement pour les territoires du Nord.** Les progrès réalisés à ce jour sont énumérés ci-dessus, sous Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.
- **896,4 millions de dollars dans le cadre du programme Vers un chez soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance** pour lutter contre l'itinérance chez les Autochtones, principalement dans les centres urbains. Ce montant comprend :
  - 686,05 millions de dollars dans le cadre du volet Itinérance chez les Autochtones afin de maintenir l'approche communautaire et de continuer à répondre aux priorités locales;
  - 210,4 millions de dollars qui seront investis dans des priorités déterminées en collaboration avec des partenaires autochtones. De ce financement, 10 millions de dollars ont été affectés aux communautés des territoires.
- **Financement existant pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves.**
  - D'avril 2018 à mars 2023, la SCHL a investi 250 millions de dollars pour soutenir la construction de 3 454 logements et la rénovation de 2 545 logements.
  - D'avril 2018 à mars 2023, la SCHL a investi 733,5 millions de dollars pour subventionner le logement dans les réserves. En date de mars 2023, 22 750 logements étaient toujours subventionnés.

<sup>1</sup> Les données reflètent les progrès déclarés et fondés sur le financement conjoint au 30 septembre 2023, sauf dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario (31 mars 2023) et de Terre-Neuve-et-Labrador (31 mars 2022). La SCHL continue de collaborer avec les provinces et les territoires pour améliorer l'exactitude et l'actualité des rapports. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible. Les progrès réalisés vers l'atteinte de ces cibles ne comprennent pas les résultats du Québec. L'Entente Canada-Québec exige que le Québec rende compte de ces cibles d'ici mars 2028.

## Financement par l'intermédiaire des programmes d'application générale de la SNL

### Initiatives fédérales en matière d'offre

Un montant de 4,57 milliards de dollars a été engagé sous condition ou financièrement dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre.

Ce montant comprend les engagements du Fonds pour le logement abordable visant les logements des Autochtones en milieu urbain, les maisons d'hébergement d'urgence pour les Autochtones et les logements dans les territoires énumérés ci-dessus. Les engagements pris dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre soutiendront :

- 27 453 logements dans le cadre de projets de logements pour les Autochtones et le Nord, dont 71 projets dans les territoires, où 50 % de la population est autochtone.
  - 18 330 logements seront construits et 9 123 seront réparés ou renouvelés.
- Les engagements pris à ce jour appuieront :
  - 15 488 logements dans les réserves;
  - 2 332 logements dans les territoires;
  - 8 351 logements pour les Autochtones en milieu urbain;
  - 1 282 logements pour les Autochtones dans les régions rurales ou éloignées.

En plus du financement et des logements décrits ci-dessus, dans le cadre du Fonds pour le logement abordable, des engagements conditionnels et financiers ont été pris à l'égard de 79 logements neufs et de 10 127 logements réparés pour les Autochtones dans le cadre de projets visant de multiples groupes de population.

### **Initiatives fédérales de soutien au secteur du logement communautaire**

Des engagements conditionnels et financiers de 6,85 millions de dollars ont été pris dans le cadre des initiatives fédérales visant à soutenir le logement des Autochtones dans le secteur du logement communautaire :

- 2,50 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire pour soutenir l'abordabilité de 170 logements communautaires pour Autochtones;
- 4,350 millions de dollars par l'entremise du Centre de transformation du logement communautaire pour soutenir 61 ensembles de logements pour les Autochtones.

### **Fonds pour accélérer la construction de logements**

113,78 millions de dollars ont été engagés pour accélérer la délivrance de permis de construire 17,926 logements dans les communautés autochtones et dans les territoires.

### **Données, innovation et recherche**

Les investissements suivants ont été faits pour soutenir la recherche, les données et l'innovation afin d'améliorer les résultats en matière de logement pour les Autochtones et le Nord :

- 7,2 millions de dollars pour 44 projets de l'Initiative de recherche et de données;
- 109 millions de dollars pour 48 projets du Défi d'offre de logement.

*En date du 30 juin 2024*

## **Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement**

### **Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement**

Les initiatives de la SNL sont conçues pour répondre aux besoins de la population canadienne en matière de logement. Ces initiatives soutiennent l'ensemble du continuum du logement, une approche qui s'appuie sur le soutien fédéral historique au logement communautaire (social), au profit de la population canadienne ayant les besoins de logement les plus grands, et qui va plus loin encore.

Cette nouvelle approche accroît considérablement le soutien au secteur du logement communautaire grâce à de nouveaux programmes d'offre, comme le Fonds pour le logement abordable, l'Initiative des terrains fédéraux, le Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable et le Programme de développement de coopératives d'habitation, et aussi grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements, qui a maintenant pris fin.

L'approche prévoit également un soutien direct aux locataires et aux fournisseurs de logements afin de réduire les pressions sur l'abordabilité. Elle s'appuie sur le soutien aux anciennes ententes sur le logement social, qui ont été principalement signées avec les fournisseurs de logements entre les années 1950 et le début des années 1990, et comprend de nouveaux fonds. Un nouveau financement est mis à la disposition des fournisseurs dont les ententes existantes arrivent à échéance dans le cadre des initiatives fédérales et canadiennes de logement communautaire afin qu'ils aient le soutien nécessaire pour continuer d'offrir des logements communautaires à la population canadienne.

En plus de ces initiatives, la SNL crée également de nouveaux logements expressément pour le marché locatif grâce au Programme de prêts pour la construction d'appartements, ce qui augmente l'offre et fournit plus d'options de logement tout au long du continuum du logement.

La SNL vient en aide aux ménages dans le besoin grâce à des logements abordables et communautaires. Les chiffres à ce sujet seront disponibles sous peu, car nous travaillons avec les provinces et les territoires pour faire le point.

**PASSONS À LA VITESSE  
SUPÉRIEURE : FAISONS  
PROGRESSER LES  
ENGAGEMENTS DU CANADA  
ENVERS LE LOGEMENT<sup>i</sup>**

Le deuxième rapport triennal fournit une mise à jour sur les initiatives de la SNL et les progrès réalisés pour répondre aux besoins en matière de logement.



## Apprenez-en plus sur nos autres initiatives<sup>ii</sup> de la Stratégie nationale sur le logement

La Stratégie finance diverses initiatives dans tous les domaines du secteur de l'habitation. Elle vise à :

construire jusqu'à  
**240 000 logements**

réparer **300 000**  
**logements**

réduire les besoins de  
logement de jusqu'à  
**580 000 ménages**

<sup>i</sup> <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-call-home/pdfs/nhs-triennial-report-2023-fr.pdf>

<sup>ii</sup> <https://www.cmhc-schl.gc.ca/strategie-nationale-sur-le-logement>